

**DECISION DU MAIRE
N° 2023-033**

**Objet : Avenant n°2 au marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de Saint-Jean d'Arvey
Lot 13 – plomberie chauffage ventilation – ADITEC**

Le Maire de Saint Jean d'Arvey :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal n°57/2020, en date du 10 septembre 2020, intervenue sur le fondement des dispositions du code général des collectivités territoriales, article L 2122-22 qui permet au conseil municipal de déléguer au maire un nombre de ses compétences et notamment :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 500.000 € (article L. 2122-22, 4° du CGCT)**

Vu la proposition de travaux complémentaires relative au marché de restructuration et d'extension de l'école élémentaire pour le lot 13 – plomberie chauffage ventilation : FTM 22 acceptant la proposition de l'entreprise ADITEC pour la mise en place de bouchons d'isolation pour un montant HT de 295.61 € (354.73 € TTC) ;

Vu l'avenant n°1 au marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire pour la modification des radiateurs du rez-de-chaussée pour un montant HT de 3586.83 € (4304.20 € TTC) ;

**Considérant que le montant initial du marché susvisé s'élevait à 178 969.28 € HT (214 763.14 TTC),
Considérant que ces travaux modificatifs, d'un pour un montant HT de 295.61€ (354.73€ TTC)
nécessitent de passer un avenant au marché initial,**

DECIDE

Article 1^{er} :

D'approuver et de signer l'avenant n° 2 au marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de Saint-Jean d'Arvey, lot 13 plomberie chauffage ventilation - ADITEC, pour un montant HT du marché public de 295.61 € (354.73 € TTC).

Article 2 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'une information lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Fait à SAINT JEAN D'ARVEY, le 21 décembre 2023.

Le Maire, Christian BERTHOMIER

